

CONVENTION D'UTILISATION DU LOGOTYPE OLIVE DE FRANCE
Années 2020/2021

Entre

France Olive, l'Association française interprofessionnelle de l'olive 22, avenue Henri Pontier –
Maison des Agriculteurs 13626 Aix-En-Provence cedex 1 représentée par son président, M.
Laurent BELORGEY

Et

Nom du demandeur : _____

Raison sociale de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Tél : _____ Fax : _____

Email : _____

N° SIRET : : _____

Coordonnées du confiseur : _____

Veillez à remplir l'ensemble des mentions ci-dessus sous peine de nullité de la convention.

OBJECTIFS

La présente convention a pour objectif de :

- Définir les conditions d'utilisation de la marque semi-figurative "Olive de France" ;
- Fixer les règles et les normes graphiques de fonctionnement du logotype "Olive de France" ; ces règles et normes figurent dans la charte graphique remise après signature de la présente convention ;
- Définir les modes d'utilisation des dites normes graphiques (choix typographiques, éditions noir & blanc, tons directs, quadrichromie, RVB) à usage des imprimeurs et fabricants.

AVERTISSEMENT

Il ne peut être dérogé à aucune règle graphique¹. Il ne peut être modifié, ni dans sa forme, ni dans la couleur. Il est recommandé d'utiliser ce logotype chaque fois qu'il accompagne un texte ou une image dont le message principal concerne la démarche collective (exemples : habillages, emballages, pages d'accueil du site Internet, première de couverture de l'argumentaire destiné aux chefs de rayons, etc.).

Le logotype "Olive de France" est la propriété de France Olive, déposé à l'INPI sous la forme de marque semi-figurative.

L'utilisation du logotype "Olive de France" est conditionnée à la signature de la présente convention avec France Olive.

France Olive

Maison des Agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 23 01 92 – www.France Olive.org et <https://huiles-et-olives.fr>

ENGAGEMENT

Pour pouvoir utiliser le logotype "Olive de France", je m'engage à :

- Être à jour de mes cotisations interprofessionnelles auprès de l'Organisation Nationale Interprofessionnelle Des graines et fruits Oléagineux (TERRESUNIVIA) et du reversement de celles-ci, si je suis organisme collecteur ;
- Apposer ce logotype uniquement sur les factures, conditionnements, emballages et documents relatifs aux olives de table récoltées, préparées et conditionnées en France ;
- Respecter les conditions stipulées dans la charte graphique si je fais imprimer moi-même ce logotype ;
- Signaler à France Olive toute modification de ma structure ;
- Répondre aux questionnaires de l'observatoire économique de France Olive.

DUREE

La présente convention a une durée de 36 mois.

CONTRÔLES

La Direction de la Protection des Populations (ex. Services des fraudes) est seule compétente pour vérifier l'origine et la catégorie du produit mentionnés dans l'étiquetage. Toutefois, France Olive peut demander de manière aléatoire ou en cas de doute sérieux, les preuves de l'origine des produits étiquetés sous la marque « Olives de France » et ses déclinaisons.

SANCTIONS

En cas de non-respect de cet engagement, je prends acte que je perdrais le droit d'utiliser ce logotype et que France Olive pourra, par tous les moyens de droit, exiger des dommages et intérêts pour utilisation abusive.

Fait à _____

Le _____

(signature précédée de la mention
manuscrite «Bon pour acceptation»)

France Olive

Maison des Agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 23 01 92 – www.France Olive.org et <https://huiles-et-olives.fr>

ANNEXE 1
CHARTRE GRAPHIQUE
HUILE D'OLIVE DE FRANCE

Les logotypes

La présente charte graphique a pour objectif :

- d'instituer les normes graphiques pour l'identification des Olives de France,
- de définir les modes d'utilisation desdites normes graphiques (choix typographiques, éditions noir & blanc, tons directs, quadrichromie, RVB) à usage des imprimeurs et autres reproducteurs de la marque.

L'identité visuelle générique est la partie commune à la mise en avant de la marque collective, sous la forme du logotype suivants :



Ces logotypes ne peuvent être utilisés que par les opérateurs légalement identifiés auprès de France Olive, à jour de leurs cotisations interprofessionnelle et après signature d'une convention d'utilisation.

Il ne peut être dérogé à aucune règle graphique ci-après définie.

Il est recommandé d'utiliser ces logotypes chaque fois qu'ils accompagnent un texte où une image dont le message principal concerne la démarche collective (exemples : pages d'accueil du site Internet, première de couverture de l'argumentaire destiné aux chefs de rayons...).

Les normes d'utilisation sont exprimées dans les pages suivantes.

Le logotype
Les déclinaisons



La marque « Huile d'Olive de France » et ses déclinaisons peut être utilisée en noir & blanc ou en monochromie tel que présentés ci-dessous.

France Olive

Maison des Agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 23 01 92 – www.France Olive.org et <https://huiles-et-olives.fr>



fond matière (bois)



fond image



fond blanc



fond de couleur

La taille préconisée pour les étiquettes est de 30 mm de large, marge blanche comprise.
La taille minimale autorisée est de 80 % de la taille préconisée soit 24 mm de large, marge blanche comprise.

Codes Pantone



Pantone 484 C
(CMJN 0/90/84/32)
(RVB 149/47/42)

France Olive

Maison des Agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 23 01 92 – www.France Olive.org et <https://huiles-et-olives.fr>

charte graphique

Olives du Midi de la France - Huile d'olive du Midi de la France

① l'environnement typographique

polices de base du logotype

• Mrs Eaves™ Roman (catalogue Emigre) avec ligatures

① ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz 0123456789

①



La typographie apparaît en réserve blanche dans un espace ovoïde. Le contraste doit être élevé (bannir les couleurs claires dans les déclinaisons complexes).

En noir et blanc, la typographie apparaît en blanc dans un espace ovoïde noir à 100 %.

En une couleur, si autre que le noir, si imposée, choisir le maximum de contraste et ne jamais tramer.

Lorsque la marge blanche n'est pas "visible" (utilisation sur un fond blanc), elle doit être matérialisée avec un filet noir (0,25 point pour le logo de 30 mm ou 31,8 mm dans sa version avec goût).

Dans le cas où une seule couleur d'impression est utilisée, le filet ne sera pas noir, mais de cette couleur.

Les logos ne doivent jamais être déformés, étirés horizontalement ou verticalement.

Les logos sont fournis avec et sans filet noir, aux formats .ai, .pdf, .png et également une version .jpg (avec filet noir) et sont déclinés en version "couleurs" (avec les goûts), "une couleur" et "noir et blanc".

France Olive

Maison des Agriculteurs 22 avenue Henri Pontier 13626 AIX-EN-PROVENCE
Tél. 04 42 23 01 92 – www.France Olive.org et <https://huiles-et-olives.fr>